

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, dans "Le Figaro" du 20 janvier 2003, sur l'entente franco-allemande, le projet européen de la France et de l'Allemagne, notamment la réforme des institutions européennes, le risque d'une guerre contre l'Irak, la dénonciation du Traité de non prolifération nucléaire par la Corée du Nord et les négociations de paix pour la Côte d'Ivoire.

LE FIGARO.- Le 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée sera l'occasion de relancer le couple franco-allemand. Comment voyez-vous l'avenir de ce couple dans une Europe à vingt-cinq ?

Jacques CHIRAC.- L'entente franco-allemande s'est manifestée depuis la création de l'Europe et, chaque fois qu'il a été nécessaire, à partir d'une constatation simple : lorsque l'Allemagne et la France s'entendent, l'Europe progresse, lorsqu'elles ne s'entendent pas, l'Europe s'arrête. C'est une constatation. Ce n'est pas l'affirmation d'une volonté hégémonique. Nous arrivons à une échéance importante. L'avenir institutionnel de l'Europe est un grand défi à relever. Les aspirations profondes de la France et de l'Allemagne étaient différentes, l'Allemagne étant plus fédéraliste, la France mettant plus l'accent sur la coopération entre les Etats. Là encore, nous avons fait un pas important chacun dans la direction de l'autre, qui nous a permis d'arriver à une proposition commune, acceptable, nous l'espérons, par l'ensemble des pays de l'Union.

Avant d'évoquer vos propositions pour l'Europe, quelles initiatives allez-vous prendre pour renforcer la cohésion franco-allemande, à l'occasion de cet anniversaire ?

Nous allons dresser un bilan positif et affirmer de nouvelles ambitions. Cela se matérialisera notamment par un Conseil des ministres français et allemands, symbolique, qui aura lieu à Paris, à l'occasion duquel sera adoptée une déclaration commune, qui est une prolongation du Traité franco-allemand. Des feuilles de route seront données aux ministres allemands et français concernés avec des obligations de résultats.

Nous avons décidé d'instituer, dans les deux pays, un secrétaire général pour la coopération, avec un adjoint français à Berlin et un adjoint allemand à Paris. Ils devront donner les impulsions nécessaires et assurer ainsi une meilleure coordination des politiques.

Nous voulons aussi une association plus forte de nos parlements pour parvenir à une harmonisation des législations respectives qui touchent la vie de nos concitoyens.

Et puis, le 22 janvier va devenir "journée franco-allemande" dans toutes les écoles de France et d'Allemagne.

Enfin, il y a l'apprentissage de la langue, qui reste une grande faiblesse. Les Français ont du mal à apprendre l'allemand, et les Allemands ont perdu l'habitude de parler le français. Pour résoudre ce problème et faciliter les échanges au sein de l'Europe, sans être soumis à une sorte de suprématie de l'anglais, il faut que tous les enfants européens, dès le plus jeune âge, apprennent deux langues étrangères européennes.

La parenthèse difficile qui s'était ouverte entre nos deux pays avec la réunification de l'Allemagne est-elle sur le point de se fermer ?

Je fais partie des hommes politiques français, pas très nombreux, qui ont toujours été favorables à la réunification. Une situation où le peuple allemand était séparé ne pouvait pas être acceptée moralement et était, par définition, politiquement dangereuse. Je me suis réjoui, le premier je crois, de la réunification allemande. Je n'ignorais pas ses conséquences. C'était aussi un défi économique qui a posé des problèmes à l'Allemagne et qui continue à peser sur son évolution. Nous devons l'aider à les résoudre. Ces problèmes, notamment, justifient la volonté, compréhensible, du Chancelier de limiter la contribution de l'Allemagne au budget européen, qu'il estime excessive.

Tout ceci, ce n'est pas une parenthèse, c'est une donnée.

L'Allemagne est ce qu'elle est. Elle comprenait l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. Elles se sont réunies, c'est naturel.

L'Histoire de la France et de l'Allemagne est une histoire assez extraordinaire. Il s'agit de deux peuples qui ont toujours été un peu fascinés l'un par l'autre, et qui se sont dramatiquement combattus. Cela a coûté très cher à l'Europe. Des millions de morts. Des destructions considérables. L'Europe y a aussi perdu une partie de son âme. Il ne faut plus que ce soit possible. Cela suppose que nos deux cultures se rapprochent au point que, chacun faisant l'effort nécessaire de compréhension et de respect de l'autre, on puisse arriver à une véritable union. C'est ce que j'appelle un destin maîtrisé.

Pouvez-vous parvenir avec le Chancelier Schröder à une relation aussi bonne que celle qui existait, par exemple, entre le Chancelier Kohl et François Mitterrand ?

J'ai, toujours eu avec le Chancelier d'excellentes relations. Les relations entre dirigeants allemands et français n'ont rien à voir avec les options politiques nationales des uns et des autres. J'ajoute que le Chancelier Schröder a une vision et une ambition pour l'Europe, comme j'en ai une moi-même. C'est ce qui nous permet d'avancer ensemble.

Naturellement, la culture ou les intérêts allemands, la culture ou les intérêts français, peuvent conduire à des difficultés. Il faut avoir alors la volonté politique de les surmonter. C'est parce que j'ai, avec le Chancelier Schröder, une relation humaine inspirée par la confiance et l'estime que nous avons pu surmonter des divergences.

Depuis cinquante ans, la relation franco-allemande était fondée sur l'idée de réconciliation entre deux peuples. Sur quoi va-t-elle se fonder désormais ?

Nous sommes réconciliés. Nous devons maintenant être une force d'entraînement au service de l'Europe.

Cela vous a conduit à faire une proposition franco-allemande de double présidence pour l'Europe. Ne risque-t-elle pas d'introduire un élément de confusion à l'heure où l'Europe a besoin, dans le monde, d'être représentée par une seule personnalité ?

Aujourd'hui, il y a en Europe trois présidences : du Conseil, de la Commission et du Parlement. Elles ont chacune leurs responsabilités. Décision et contrôle pour le Conseil, initiative et exécution pour la Commission. La proposition franco-allemande vise à donner à chacune de ces présidences, notamment à celle du Conseil et à celle de la Commission, la capacité de mieux faire face à la gestion de problèmes de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes en raison de l'élargissement. Quant au Parlement européen, il voit son rôle renforcé puisqu'il élira le Président de la Commission.

En renforçant la légitimité politique de la Commission, ne va-t-on pas dans le sens contraire de ce que la France cherchait, à savoir plus d'intergouvernemental ?

Nous ne voulons pas toucher à l'équilibre entre le Conseil européen et la Commission. L'élection du président de la Commission par le Parlement européen et, je le souhaite, une autorité plus affirmée du président sur les commissaires, lui donneront une capacité d'action à la fois plus légitime et plus forte.

Nous voulons aussi renforcer la présidence du Conseil européen, qui est affaiblie dans la mesure où elle change tous les six mois. Faire élire le président du Conseil par l'ensemble des Chefs

d'Etat et de gouvernement à la majorité qualifiée et l'élire pour cinq ans, ou deux ans et demi renouvelables, lui donne stabilité et durée pour l'action. En outre, le président fera son travail à temps plein. Il ne pourra pas cumuler ses fonctions avec celles de chef d'Etat ou de gouvernement en exercice pour le cas où il le serait.

En optant pour la prise de décision à la majorité qualifiée en politique étrangère, la France ne risque-t-elle pas d'être mise en minorité ?

L'Europe n'existera dans le monde multipolaire que si elle a une politique de sécurité et de défense, ce qui suppose aussi une politique étrangère. Cela n'est pas de nature à perturber celle de la France car, profondément, les intérêts de la France sont intégrés aux intérêts de l'Europe. Qu'il s'agisse de l'Irak, du Proche-Orient, de l'Afrique, du développement ou de la mondialisation, j'ai la quasi-certitude que la position de la France est très majoritaire.

Votre idée de groupe de pays pionniers en politique étrangère ne contredit-elle pas la proposition visant à renforcer la présidence du Conseil ?

Il n'y a aucune contradiction. L'idée de groupe pionnier, que j'avais développée à l'occasion de mon discours devant le Bundestag, permet à un certain nombre de pays, et c'est plus vrai encore à vingt-cinq qu'à quinze, d'aller plus vite et plus loin, en politique étrangère ou dans d'autres domaines. Regardez, l'euro n'est pas la monnaie de tous les Quinze, Schengen ne comprend pas tous les Quinze. Le groupe pionnier rassemblera tous ceux qui sont prêts à faire davantage. Tous ceux qui décident d'aller dans cette direction doivent pouvoir s'y intégrer s'ils en ont les moyens et la volonté.

Quels sont les objectifs de l'Allemagne et de la France en Europe ?

Nos objectifs, qui sont, je pense, partagés par la totalité de nos partenaires, consistent d'abord à refonder le projet européen. Il est très important de doter l'Europe d'une Constitution comme j'ai été le premier membre du Conseil européen à le proposer il y a trois ans. Une Constitution qui rappelle et qui intègre les valeurs communes, notamment celles qui ont été définies dans la Charte des droits fondamentaux, et qui dise qui fait quoi et quelles sont les responsabilités de chacun.

Notre second objectif est de réussir l'élargissement. Au printemps 2004, nous allons être dix pays de plus, sous réserve de la ratification par les Etats concernés. L'élargissement n'est pas terminé. Comme le voulaient les pères fondateurs, l'Europe a vocation à rassembler l'ensemble des pays européens, avec un objectif clair : enraciner la démocratie, éliminer la guerre et faciliter le progrès économique et social.

Le troisième objectif est de créer une Union européenne de sécurité et de défense, car il n'y a pas de grand ensemble, l'histoire le démontre, qui n'ait une capacité de défense, voire d'intervention, au profit notamment des valeurs qui, de plus en plus, sont reconnues comme universelles.

Et le dernier objectif, l'objectif essentiel, c'est évidemment de renforcer l'Europe comme espace de progrès, de liberté, de sécurité et de justice pour tous ses citoyens.

Ce sont ces objectifs qui doivent être servis par des institutions plus légitimes et plus efficaces. Les institutions telles qu'elles ont été créées sont bonnes, mais elles exigent de s'adapter en permanence aux réalités. D'où la contribution franco-allemande à la Convention présidée par M. Giscard d'Estaing.

A vous écouter, on a l'impression que, comme par enchantement, la divergence entre l'Allemagne et la France sur la nature de l'Europe, fédération ou union d'Etats nations, a disparu. La sensibilité des uns et des autres n'a pas disparu mais chacun a pris conscience que, si nous voulions avancer, il fallait qu'il accepte de tenir compte de ce que pensent les autres. C'est une clef essentielle de la solution des problèmes d'aujourd'hui, non seulement de l'Europe mais du monde.

Parmi les institutions, faudra-t-il aussi revoir la formation et l'organisation de la Commission, et donc revenir sur le traité de Nice ?

La Commission est dans une phase d'évolution et de transition. Il a fallu tenir compte à Nice, à juste titre, des intérêts et des susceptibilités d'un certain nombre de pays. Il a alors été admis que chaque pays serait représenté à la Commission. Cela fait évidemment une Commission

importante. Il y a plus de commissaires qu'il n'y a réellement de portefeuilles. Il y a donc un problème d'organisation. La Convention va examiner tout cela et fera des propositions. Pour renforcer le poids de l'Europe dans le monde, êtes-vous favorable à une représentation commune dans certains organes internationaux comme le Fonds monétaire international, ou au Conseil de Sécurité des Nations unies ?

Pour ce qui concerne la représentation dans un certain nombre d'institutions, c'est à étudier. Pour ce qui concerne le Conseil de Sécurité, je suis pour sa réforme. Mais dans l'état actuel des choses, la France estime qu'il est dans sa vocation de conserver son siège. L'urgent pour le Conseil de Sécurité, c'est de s'assurer qu'il peut assumer ses fonctions en pleine souveraineté. Où s'arrêtent les frontières de l'Europe ?

L'essentiel est le respect de certaines valeurs de civilisation. Ne peuvent être réunis ensemble dans une Europe organisée que des pays et des peuples qui acceptent les mêmes valeurs de société, qui ont le même respect des Droits de l'homme. C'est ce que nous appelons les critères de Copenhague. C'est une exigence absolue.

Deuxièmement, notre objectif n'est pas de faire une Europe qui soit une espèce de citadelle. Nous devons avoir avec les pays qui nous entourent des relations de plus en plus affirmées. C'est d'abord le cas pour un pays comme la Turquie, qui est candidat et qui devra faire d'abord la preuve, comme nous l'avons arrêté unanimement, en décembre dernier, de son parfait respect des critères de la démocratie européenne. Et c'est vrai aussi pour d'autres pays qui n'ont pas vocation à entrer dans l'Union européenne, mais qui ont vocation à avoir avec elle des relations étroites, améliorées, structurées. C'est vrai pour certains pays à l'Est de l'Europe, y compris pour la Russie. C'est vrai bien entendu du pourtour méditerranéen.

Pour vous, la Turquie sera un jour membre de l'Union européenne ?

Je ne peux pas préjuger de l'avenir. La Turquie a été historiquement associée au développement de la civilisation européenne. Elle est membre du Conseil de l'Europe depuis l'origine et de l'OTAN. Si la Turquie affirme clairement son adhésion sans réserve, dans les principes et sur le terrain, aux critères de Copenhague, c'est-à-dire à tout ce qui touche aux exigences des Droits de l'homme et de l'économie de marché, je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas sa place dans l'Europe.

Cela implique qu'il n'y ait pas dans la constitution de l'Union de référence à une quelconque donnée religieuse ?

Dans les Traités il n'y a jamais eu de référence de cette nature. En tant que représentant d'un Etat laïc, je ne suis pas favorable à une référence religieuse.

A propos de destin maîtrisé, la faiblesse de la démographie européenne vous inquiète-t-elle ? Naturellement, elle m'inquiète. L'Europe se dépeuple, c'est extrêmement dangereux pour l'avenir. La France est le pays le moins touché. Sa démographie, tout en étant potentiellement négative, reste la meilleure en Europe. A mon avis, c'est parce que la France a la politique d'incitation familiale la plus forte. C'est pourquoi nos partenaires seraient bien inspirés de renforcer leur politique familiale.

LE FIGARO.- L'Irak ne fournit toujours pas la coopération active requise par les inspecteurs de l'ONU. Va-t-on vers la guerre ?

Jacques CHIRAC.- La France estime que le désarmement de l'Irak est une nécessité. Dans ce contexte, elle souhaite effectivement que l'Irak, pour éviter le pire, accepte une coopération active avec les inspecteurs. Elle considère, par ailleurs, que l'intervention militaire n'est légitime que si elle fondée sur une décision du Conseil de sécurité, décision qui ne peut être prise que sur le rapport motivé des inspecteurs. Nous souhaitons que chacun ait conscience de cette exigence. Il n'y a jamais de fatalité à la guerre. Elle est toujours un constat d'échec, la plus mauvaise des solutions. Nous poursuivons donc notre effort.

Une guerre de cette nature, dans cette région qui n'a vraiment pas besoin d'un conflit supplémentaire, aurait des conséquences humaines qui peuvent être très importantes, des conséquences politiques difficiles à maîtriser, des conséquences économiques, et enfin un coût financier considérable. On a parlé de 100 milliards de dollars. Quand on pense qu'on est incapable, par exemple, de fournir les médicaments nécessaires dans les pays pauvres pour lutter

inadaptés, par exemple, de fournir les médicaments nécessaires dans les pays pauvres pour lutter contre les pandémies, on se demande si tout cela est bien raisonnable. Naturellement, cela exige de la part de l'Irak une vraie coopération. Aujourd'hui, on peut douter que cette coopération soit suffisante, on peut la souhaiter plus active, ce qui est mon cas. Mais c'est aux inspecteurs de juger s'ils parviennent à remplir leur mission et non pas à tel ou tel pays.

A l'ONU, la France a-t-elle de plus en plus de mal à retenir les États-Unis ?

Évidemment, si les États-Unis décidaient d'intervenir seuls, nous serions obligés de constater que ce serait en marge de la communauté internationale.

Le risque existe-t-il ?

Je ne veux pas préjuger. J'ai beaucoup de considération pour le président américain. Je suis sûr qu'il intégrera la totalité des conséquences d'un geste de cette nature. Ceci dans l'hypothèse, naturellement, où la Communauté internationale n'y serait pas contrainte par le refus de Saddam Hussein de remplir les exigences indispensables en matière de désarmement.

La position britannique affaiblit-elle l'Europe ?

Ça ne la renforce pas, mais enfin, chacun a ses caractéristiques. Par tradition, les Anglais ont toujours eu un œil vers le grand large et vers le cousin américain.

Fixez-vous une échéance pour obtenir une coopération active de l'Irak ?

Saddam Hussein serait bien inspiré de comprendre que le plus vite sera le mieux.

Pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive, on n'applique pas à la Corée du Nord les mêmes critères qu'à l'Irak. La communauté internationale applique-t-elle deux poids, deux mesures ?

On peut le dire comme ça. Mais l'environnement est différent. Je veux rappeler que la France est le seul pays de l'Union, avec l'Irlande, qui n'a pas établi de relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Nous ne faisons pas confiance, et le mot est faible, au régime en place, ni pour garantir les droits de l'Homme, ni pour garantir la non-accession à la puissance nucléaire. Nous n'avons donc pas été étonnés des dernières révélations. Nous sommes partisans d'une saisine du Conseil de Sécurité. C'est à ce niveau que les décisions doivent être prises. Si le problème était confié au Conseil de Sécurité, nous proposons de former un groupe ad hoc avec les cinq membres permanents, mais aussi le Japon et la Corée du Sud, afin de préparer ensemble les décisions en tenant compte, aussi, des préoccupations de ces deux pays.

La crise en Côte d'Ivoire marque-t-elle un tournant dans la politique de la France, en direction d'un réengagement sur le continent africain ?

Nos amis Africains ont toujours évoqué avec inquiétude l'hypothèse d'un désengagement de la France, qu'il soit politique ou économique. La Côte d'Ivoire est en crise, dans des conditions susceptibles de faire se retourner dans sa tombe le grand sage que fut Houphouët-Boigny. A son époque, on ne parlait pas "d'ivoirité". Dans la situation actuelle, il est indispensable d'investir dans la sagesse traditionnelle des Africains. C'est ce que nous faisons à Marcoussis avec les représentants de toutes les parties ivoiriennes. Ensuite, nous réunirons les chefs d'Etat et de gouvernement concernés, avec le secrétaire général de l'ONU et le président de l'Union africaine, pour cautionner l'accord politique auquel, je l'espère, nous parviendrons. Il faudra alors reconstruire, aussi bien économiquement que politiquement.